



Saint-Honoré- de-Témiscouata

Au sommet!

Aux contribuables de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, que :

Le conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire tenue le 19 août 2025 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 99, rue Principale :

LE CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2025 :

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR NOVEMBRE 2025
AURA LIEU À 19 h 30 LE JOUR SUIVANT :

- **Mardi 18 novembre 2025**

DONNÉ À SAINT-HONORÉ-DE-TÉMISCOUATA
Ce 20^e jour d'août 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Josée'.

Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière

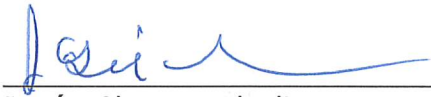
Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata

CERTIFICAT DE PUBLICATION

OBJET : Calendrier des séances du conseil 2025

Je soussignée, Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le vingtième jour d'août 2025, à chacun des endroits suivants, à savoir : le site Internet de la Municipalité et à l'édifice municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce vingtième jour du mois d'août deux-mille-vingt-cinq.



Josée Chouinard, directrice générale/greffière-trésorière